



MINISTÈRE DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**Déclaration des Secrétaires d'Etat chargés des affaires européennes
de l'Espagne, de la France et du Portugal**

Lisbonne, 11 juillet 2019

Forts des liens historiques, politiques et géographiques entre nos pays et conscients de leur responsabilité pour construire une Europe unie et compétitive, de liberté, de protection et de progrès, les Secrétaires d'Etat chargés des affaires européennes de l'Espagne, de la France et du Portugal se sont réunis à Lisbonne le 11 juillet 2019 pour échanger sur les priorités communes et préparer les prochaines échéances européennes, à commencer par le Conseil des affaires générales du 18 juillet 2019, qui examinera notamment le cadre financier pluriannuel et la mise en œuvre de l'agenda stratégique 2019-2024.

L'agenda stratégique, qui porte sur l'action de l'Union européenne pour les cinq prochaines années, a été adopté par le Conseil européen le 20 juin et inclut plusieurs priorités qui sont d'intérêt commun pour nos trois pays. Nous œuvrerons de concert pour faire avancer ces priorités et obtenir des résultats concrets au service des citoyens, en tenant compte des valeurs européennes qui fondent nos démocraties. L'État de droit joue un rôle essentiel à cet égard et il doit être pleinement respecté et protégé.

L'Europe doit être à l'avant-garde de la lutte contre le changement climatique, avec une stratégie de long terme ambitieuse permettant de parvenir à la neutralité carbone en 2050, assortie de mécanismes permettant de mobiliser les financements publics et privés nécessaires pour lutter contre l'urgence climatique et protéger la biodiversité.

L'Europe devra favoriser ses valeurs de solidarité dans tous les domaines, en particulier économique et social, pour le bien des citoyens. C'est pourquoi nous défendons le développement d'une vraie Europe sociale et l'approfondissement de l'Union économique et monétaire, en particulier à travers l'achèvement de l'union bancaire et un instrument budgétaire pour la zone euro.

Le prochain budget européen doit refléter les priorités définies dans l'agenda stratégique, traduire nos objectifs politiques en matière environnementale et de convergence sociale notamment, et refléter nos valeurs communes. Il devra en particulier respecter un équilibre entre les nouvelles priorités et les politiques traditionnelles, parmi lesquelles la politique de cohésion, et la politique agricole commune dont nous demandons la stabilisation à son niveau UE-27 actuel. Il devra également prendre pleinement en compte les spécificités des régions ultrapériphériques, auxquelles nos trois pays sont fortement attachés. A cet égard, nous convenons d'organiser, à l'automne prochain et avec les différentes parties prenantes, une conférence dont l'objectif serait de rappeler la nécessité de moyens suffisants et de politiques adaptées aux spécificités de ces régions, comme prévu par les Traités.

L'Europe de liberté et de protection que nous souhaitons suppose de consolider le fonctionnement de l'espace Schengen. À cette fin, nous devons également réformer le système d'asile européen en le refondant autour d'un juste équilibre entre les obligations de responsabilité et de solidarité.

Nous croyons fermement qu'une Europe qui se projette dans le monde doit se tourner vers l'Afrique, continent avec lequel nous partageons de nombreux intérêts et défis. Ces enjeux doivent nous inciter à nouer un vrai pacte d'avenir entre l'Europe et l'Afrique, au bénéfice notamment de la jeunesse, ainsi qu'à prévoir des ressources suffisantes dans le prochain cadre financier pluriannuel et à renforcer la coopération en matière de migration légale et de retour organisé avec ces pays.

Le partenariat avec les pays de la rive Sud de la Méditerranée revêt une importance majeure pour nos trois pays, ainsi que pour l'Union européenne dans son ensemble. Le moment est propice pour donner un nouvel élan à la politique européenne dans cette région, en s'appuyant sur les structures de décision et les financements européens existants. Dans ce contexte, il nous semble indispensable que la Commission et le SEAE travaillent d'ici le premier semestre 2020 à une communication conjointe, assortie de propositions concrètes, qui pourraient également s'inspirer des conclusions de récents Conseils d'association avec les pays de la zone.

Engagés dans la mise en place de l'Union européenne de l'énergie et dans la transition énergétique, l'Espagne, la France et le Portugal réaffirment le rôle stratégique des interconnexions pour améliorer le fonctionnement d'un marché intérieur de l'énergie sûr, concurrentiel et propre. Le recours aux technologies les plus respectueuses de l'environnement et plus économes sera indispensable pour améliorer l'acceptabilité locale des infrastructures et satisfaire les critères coût-bénéfice.

Nous avons discuté la proposition espagnole sur la possibilité d'un dialogue en matière de coopération dans la région atlantique.

Nos trois pays sont également attachés à la préservation du patrimoine européen, qui constitue une part de notre identité européenne. Nous souhaitons développer les mécanismes européens permettant de mieux sauvegarder le patrimoine en péril et assurerons à cette fin le suivi de la réunion des ministres chargés de la Culture et des affaires européennes le 3 mai 2019 à Paris.

Enfin, nous avons discuté la proposition française d'organisation d'une Conférence pour l'Europe associant des représentants des institutions européennes, des Etats membres, de la société civile et des panels de citoyens afin de rendre les institutions plus démocratiques.

Sur l'ensemble de ces sujets, l'Espagne, la France et le Portugal entretiennent un dialogue nourri, illustré par l'intensification récente des contacts à haut niveau. En tant que Secrétaires d'Etat chargés des affaires européennes, nous nous engageons à poursuivre et renforcer ce dialogue, en nous efforçant de conduire des actions coordonnées et de mener une concertation étroite, notamment en amont des échéances européennes telles que les Conseils des ministres au sein desquels nous représentons nos pays respectifs. Nous sommes évidemment disposés à travailler avec tous les autres Etats membres qui partagent ces priorités.